POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Titre : Superviseure ou superviseur des programmes de santé
Salaire : De 116 454 $ à 132 152 $ par année (37,5 heures/semaine)
Ministère : Santé **Indemnité de vie dans le Nord :** 30 424 $ par année
Localité : Taloyoak **Syndicat :** Le titulaire de ce poste fait partie des employés exclus (EXC).
Référence : 10-03-430-013LA **Logement :** Un logement subventionné est offert pour ce poste.
Type d'emploi : Poste permanent

Date de clôture : Jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Il s'agit d'un poste de nature très délicate; par conséquent, une vérification satisfaisante du casier judiciaire et des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables est requise.

Cette possibilité d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

Sous l'autorité de la directrice ou du directeur des programmes de santé, la superviseure ou le superviseur des programmes de santé assure une qualité de vie optimale à la population et garantit la continuité des soins. Elle ou il applique un programme complet de santé communautaire en collaboration avec d'autres membres de l'équipe de soins de santé, et gère et supervise directement des infirmiers et infirmières en santé communautaire de différents niveaux de compétence ainsi que du personnel de soutien.

Pour que son dossier soit étudié, la candidate ou le candidat **doit satisfaire aux exigences suivantes** :

- Baccalauréat en soins infirmiers ou en sciences infirmières, ou diplôme en soins infirmiers, ainsi que cinq années d'expérience en la matière.
- Minimum de deux années d'expérience en supervision.
- Permis de conduire valide et certificat de base en RCR (renouvèlement annuel obligatoire).
- Aptitude à enseigner et à communiquer efficacement en privé ou en groupe, dans un environnement multiculturel.
- Capacité d'adapter ses pratiques cliniques à un environnement culturel spécifique afin d'offrir à la clientèle une expérience efficace et positive.
- Connaissance des tendances actuelles en matière de programmes et de pratiques de promotion de la santé et de prévention des maladies.
- Agrément de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ou admissibilité à l'agrément.
- Des exceptions seront faites pour les Nunavummiutes et Nunavummiuts et les diplômées et diplômés du programme de soins infirmiers du Nord du Collège de l'Arctique du Nunavut.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'anglais et le français.

La connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit qaujimajatuqangit est un atout.

Si vous souhaitez postuler, envoyez votre CV et une lettre d'accompagnement à l'adresse Latienza@gov.nu.ca Veuillez indiquer le numéro de référence du poste en objet.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, qui favorise la compréhension et la satisfaction des besoins des Nunavummiutes et des Nunavummiuts. La priorité est accordée aux Inuites et aux Inuits du Nunavut.
- Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude du dossier d'une candidate ou d'un candidat.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidates et candidats retenus pour une entrevue.

COORDONNÉES : Ministère de la Santé
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 1000, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
Latienza@gov.nu.ca

Téléphone : 867 9758600 ext 5012
Télécopieur : 867 9758604
Courriel : Latienza@gov.nu.ca